



EXPOSITION AU PLOMB, LA DIRECTION COMPLICE PAR NÉGLIGENCE !

Les directions persistent à minimiser les risques de l'exposition au plomb. Les conséquences pour la santé des cheminots et leurs familles sont pourtant bien concrètes. En proximité, dans les chantiers, dans les ateliers, les syndicats CGT exigent des mesures de protection à la hauteur du danger.

Le plomb, largement utilisé par le passé, continue de mettre en péril la santé des cheminots au quotidien.

Sa présence dans nos environnements de travail est une réalité : on le retrouve non seulement dans les ouvrages d'art, mais aussi dans les ateliers, dans les gares et dans de nombreux bâtiments.

L'exposition à ce métal toxique ou à ses multiples déclinaisons (peintures, enduits...) n'est jamais anodine : elle peut provoquer de graves intoxications, des troubles neurologiques, des atteintes irréversibles au système nerveux et des maladies chroniques.

Le plomb se loge partout : dans la poussière, sur les équipements, dans les voitures, sur nos vêtements de travail, conduisant à des effets dramatiques sur la santé des cheminots mais aussi de leurs familles.

Face à cette situation, la direction SNCF préfère fermer les yeux : pas de transparence sur la présence de plomb, pas d'analyses régulières, pas de matériel de protection adéquat, pas d'arrêt des travaux sur les sites contaminés.

Cette négligence volontaire met en danger la santé des cheminots et celle de leurs familles !

UN SCANDALE SANITAIRE RÉVÉLÉ AU GRAND JOUR

Sur le périmètre de la direction technique de la SA Réseau, après de nombreuses actions menées par la CGT, la SNCF a finalement été obligée de publier un rapport d'évaluation du risque.

Les conclusions sont claires : les cheminots ont pu être exposés à une contamination, et le danger persiste, que ce soit par l'inhalation de poussières ou par le simple contact avec les ouvrages d'art et les mains courantes situés le long de nombreux accès aux voies.

Le rapport souligne également que ces poussières sont particulièrement volatiles, qu'elles se dispersent aisément via les vêtements et se propagent dans les moyens de transport utilisés.

Malgré tout, la direction continue de refuser la mise en place de mesures de protection adaptées pour les cheminots et leurs familles.



Combien d'autres chantiers, gares et ateliers sont concernés ? Combien de cheminots ont été exposés ?

La fédération CGT des cheminots ne se contente pas de sonner l'alerte. Elle organise les cheminots dans ses syndicats de site pour exiger des directions la mise en place immédiate de mesures de protection.

Nous exigeons :

- La suppression de toutes les sources d'exposition au plomb et la décontamination des lieux ou matériaux directement ou indirectement (voitures...) concernés.
- L'arrêt des travaux sur les sites ou matériaux contaminés.
- Une cartographie claire des zones à risque.
- La mise en place de véritables protections : équipements adaptés, analyses médicales régulières, formation des cheminots.
- Le suivi médical de tous les cheminots qui ont été exposés au risque d'empoisonnement.
- La création de CPSSCT (Comités de proximité en matière de Santé et conditions de travail) pour veiller à la mise en place de mesures efficaces et adaptées aux chantiers et aux cheminots concernés.

Nous invitons tous les cheminots à s'informer dans les syndicats de site et à rejoindre la CGT, comme l'ont déjà fait des milliers de cheminots.

**NE RESTONS PAS SILENCIEUX FACE
À LA MISE EN DANGER ORGANISÉE !**

**ENSEMBLE, DEFENDONS NOTRE
DROIT À TRAVAILLER SANS RISQUER
NOTRE VIE**

